

Préface

J'ai vu de près les auteurs des pires crimes, je me suis souvent senti impuissant face à la souffrance des victimes, mais j'ai admiré leur courage et leur persévérance, et je me suis engagé à essayer de leur rendre justice.

Tout est dit, ou presque.

Ces quelques mots traduisent parfaitement un engagement. Sans faille. Persévérant. Ce qui fait un homme. Ce qui détermine sa vie.

Si j'ai connu Luc Walley, c'est parce qu'il est un des anciens présidents d'Avocats Sans Frontières. Amené à lui succéder, quelques années plus tard, j'ai découvert un avocat peu commun, un avocat au sens originaire du terme. Avocat, *ad vocatus*, celui qu'on appelle, celui qu'on appelle au secours, celui qui est là quand il n'y a plus personne, celui qui se tient derrière vous, qui vous aide à vous tenir debout.

Défendre la dignité, l'humanité, spécialement là où elle est le plus souvent niée, refusée à certains. *Si c'est un homme*, écrivait Primo Levi. « Si ! C'est un homme », faut-il être capable d'asséner à tous ces tortionnaires qui se croient autorisés à ravalier leurs semblables au rang d'insectes soi-disant nuisibles.

C'est la vie de Luc Walley.

Issu d'une famille catholique de Flandre occidentale, mais peut-être plus encore ancien soixante-huitard (il se plaît à raconter qu'il a vécu dans une communauté en compagnie d'un couple de dealers, d'un gangster en fuite et d'un danseur de Béjart), sa conscience politique s'éveille à l'Université (comme il le raconte, à Louvain, il était de ceux qui criaient plutôt « Bourgeois buiten » que « Walen buiten »). Il fréquente donc les milieux d'extrême gauche et c'est tout naturellement que, lorsqu'il aura prêté le

serment d'avocat, il défend AMADA et est l'un des fers de lance du mouvement qui dénonce le sinistre bourgmestre raciste de Schaerbeek et ses fameux guichets. C'est le début de son engagement comme avocat. Ici, mais aussi partout dans le monde, partout où les droits des plus vulnérables sont bafoués, partout où il a la possibilité de porter efficacement secours.

Ce livre retrace ce parcours singulier. Il raconte.

Cela commence en Belgique par la défense des migrants (c'est l'époque où la malheureuse Sémira Adamu périt étouffée sous un coussin par les policiers qui la ramenaient de force dans son pays, qu'elle avait fui en raison des violences sexuelles qu'elle y subissait). Il côtoie bien sûr Anne Krywin, Michel Graindorge, Régine Orfinger et, déjà, Pierre Legros.

Un tournant décisif survient alors qu'il siège au conseil de l'Ordre, en 1993. En charge de l'aide juridique et particulièrement actif au sein de la Commission de défense des droits des étrangers, il est délégué par le bâtonnier Van Alsenoy comme représentant au sein du conseil d'administration d'Avocats Sans Frontières.

Il en est donc lorsque survient le génocide rwandais et il sera l'un des artisans de l'énorme évolution que connaîtra alors l'organisation. Fondée par les bâtonniers de 1992, fédérés autour de Pierre Legros, pour porter aide à des confrères inquiétés dans leurs pays en raison de leurs activités de défense, elle se transforme en une véritable ONG dont la première mission sera de participer à la (re)construction d'un appareil judiciaire capable de juger le génocide. Il faut les défendre tous : les (présumés) coupables et les victimes.

Luc Walleyrn est de ceux qui partent pour travailler à ce difficile travail de reconstruction : justice transitionnelle avant la lettre. Comment reconstruire un tissu social lorsqu'à chaque coin de rue, on est susceptible de rencontrer l'assassin de son père, le bourreau de ses enfants ? Comment concilier justice et avenir, réparation et pardon ?

Plus tard, il y aura Sabra et Shatila et la compétence universelle, le Liberia, les Kurdes, l'Est du Congo et les crimes sexuels...

Et, bien sûr, les juridictions internationales. Le fol espoir que représente la Cour internationale de justice et, aussi, malgré leurs évidentes imperfections, les juridictions internationales *ad hoc*.

Ce ne sont pas des mémoires, mais plutôt des histoires. Elles illustrent un parcours de plus d'un demi-siècle : années de braise, années de feu, années de plomb, chute du mur, génocide, le 11 septembre et les guerres du Golfe, le terrorisme islamiste...

Un parcours entièrement voué à la défense des plus faibles.

Parce que la folie des hommes ne s'arrête jamais.

Mais aussi parce qu'il y a des hommes qui luttent pour la combattre. Limiter les dégâts. Sauver ce qui peut l'être.

Ces histoires en témoignent. Ce n'est pas qu'une volonté de dénoncer. C'est aussi une compétence, une expertise, qu'il faut travailler, développer. Le courage ne suffit pas. Il faut aussi se former, savoir et ne pas vouloir s'imposer. Être conscient que l'on a tout à apprendre, en ce compris des plus démunis, qu'il faut tendre la main, mais aussi accepter qu'elle ne soit pas reçue comme on le pensait. Et la tendre encore.

Et, comme l'écrit Luc Walleyne dans sa postface, c'est une histoire sans fin. Au moment où j'écris ces lignes, Vladimir Poutine est empêtré dans son « opération militaire spéciale » en Ukraine et certains de ses conseillers prônent une « guerre totale » ; un des principaux candidats aux élections présidentielles en Équateur vient d'être assassiné ; le Sahel est en feu après un troisième coup d'État fomenté avec l'aide des sinistres brigades Wagner ; la répression des femmes iraniennes ne desserre pas son étau ; les narcotrafiquants font régner la terreur dans tout le monde occidental, en Amérique latine bien sûr, mais aussi à Rotterdam et à Marseille, à Anvers et à Bruxelles ; et des milliers d'avocats sont assassinés, emprisonnés, menacés, harcelés, seulement parce qu'ils exercent leur mission de défense.

Personne n'est obligé de partager les engagements de Luc Walleyne.

Mais comment ne pas s'incliner devant un tel parcours ?

Oui, il y a encore des avocats !

Luttons.

Patrick Henry
Président d'Avocats Sans Frontières